

LA GRAVURE

LA GRAVURE SUR BOIS — LA GRAVURE AU BURIN
L'EAU FORTE — DIFFÉRENTS PROCÉDÉS.



LA gravure proprement dite existe depuis la plus haute antiquité, et il est étonnant qu'on ne se soit avisé de l'employer, comme moyen de reproduction, qu'au *XVe* siècle de notre ère. En effet, les anciens travaillaient en relief et en creux la pierre et le marbre, comme nous le voyons par le témoignage de Josèphe qui nous apprend, dans ses *Antiquités judaïques*, que les enfants de Seth gravaient leurs découvertes astronomiques sur des colonnes de briques et de pierres ; par celui d'Hérodote, qui assure avoir vu dans la Palestine les inscriptions et les figures que Sésostris, roi d'Égypte, fit sculpter pour perpétuer la mémoire de

ses conquêtes ; par les obélisques de Thèbes, d'Héliopolis, de Caracalla, etc. On conservait dans le temple des Muses, en Béotie, les œuvres du poète Hésiode, gravées sur des lames de plomb, et les lois de Solon et de Lycurgue furent gravées sur dix tables d'airain (bronze, alliage de cuivre rouge et d'étain, laiton) et exposées sur les rostres, afin que le peuple en prit plus facilement connaissance. On voyait, et on les y voit probablement encore, à l'hôtel de ville de Lyon, les deux tables d'airain sur lesquelles est gravée la harangue que l'empereur Claude, étant censeur, prononça dans le Sénat de Rome, en faveur des Lyonnais, etc. Nous pourrions multiplier les citations, parler des peuples les plus barbares tels que les Tartares, les Scythes, les Huns, qui nous ont laissé des monuments gravés ; démontrer que dans la plupart des langues anciennes les mots qui signifient écrire ont des racines qui marquent l'action de graver, sillonner, creuser, rayer, etc. Mais nous croyons en avoir dit assez pour faire ressortir l'ancienneté de la gravure non imprimée, et en venir à celle qui doit nous occuper en cette étude : la gravure imprimée.

La xylographie, ou gravure sur bois, est le plus ancien des procédés de reproduction, et elle semble avoir donné naissance aux premiers essais d'imprimerie. En 1430, on gravait déjà en bois des sujets de la Bible. Cette date a même été reculée par de Heineken, qui trouva dans la bibliothèque des Chartreux, à Buxheim, près de Memmingen, une gravure sur bois représentant un saint Christophe, datée de 1423, et plus tard par le baron de Reiffenberg, qui signala le premier *la Vierge entourée de quatre saintes*, conservée à Bruxelles et datée de 1418.

Ce fut vers 1340 que les premières manufactures de papier s'établirent en France, mais l'invention doit être plus ancienne, car une feuille de papier retrouvée par Murr dans les archives de Nuremberg, porte la date de 1319.

Du moment que le papier fut inventé la gravure sur bois devint possible.

Nous devons en rechercher l'origine dans les cartes à jouer (tarots) qui furent inventées vers 1376. Au commencement ces cartes étaient dessinées et peintes à la main, ce qui est prouvé par le compte de Charles Poupart, trésorier du roi Charles VI, dans lequel on lit cet article : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, « pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, « de plusieurs devises, pour porter devers ledit seigneur roi, pour son ébattement, cinquante sols parisis. »

On augure par les couronnes et les sceptres fleurdelisés que ce sont les Français qui les imaginèrent. Bientôt elles parurent en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Dès l'année 1387 nous les voyons défendre par Jean, roi de Castille ; le 22 janvier 1397, par une ordonnance du prévôt de Paris ; en 1404 par le synode de Langres, etc. (1). Ce ne fut que vers l'an 1400 que les Allemands, les Flamands et les Italiens firent les premiers moules en bois pour les fabri-

(1) D'après Murr et d'autres, on connaissait les cartes en Italie dès 1299. On les appelait Naibi, ce qui fait supposer une origine indienne. A Wurtzbourg, en Allemagne, on les connaissait dès 1321. Le plus ancien jeu est le jeu italien « Trapelière » sans indication de couleurs, les coupes, épées, etc. en tiennent lieu ; les tarots, jeu composé de 78 cartes. Le jeu français (52 cartes) fut inventé au XV^e siècle. Dans tous les cas Mercier est dans l'erreur quand il dit que les cartes furent inventées pour distraire Charles VI. Elles existaient depuis longtemps dans d'autres pays.

quer avec plus de célérité. Ces cartes comme les premières gravures sur bois s'imprimaient au « frotton, » c'est-à-dire que le papier, étendu sur le moule chargé d'une encre en détrempe, était pressé sur toute sa surface avec un instrument formé de plusieurs lisières d'étoffe roulées les unes sur les autres, de manière que la base en était plate et unie et que le reste avait la forme d'un sphéroïde allongé.

Les livres d'images, sans nom d'auteur, sans lieu et sans date, et imprimés d'un seul côté avec une encre grise en détrempe, qu'on trouve dans différentes bibliothèques, sont obtenus de cette façon : on les regarde comme les premiers essais de l'imprimerie. (Bible des pauvres, etc.)

Ces premières gravures simplement linéaires sont d'ordinaire fort mal dessinées, et ne rappellent en rien les belles productions postérieures des Alb. Dürer — qui a porté cet art à sa perfection, — des Holbein, des Burgmair, etc. Trois opérations distinctes concourent à la confection d'une gravure sur bois : 1. la composition du dessin ; 2. le tracé ou le décalque de ce dessin sur le bois même ; 3. la gravure ou la taille du bois, pour mettre le dessin en relief. Deux, même trois artistes pouvaient donc concourir à une seule œuvre, et le plus souvent l'artiste qui composait le dessin n'en faisait pas la taille. Ainsi Albert Dürer, qui a taillé lui-même quelques planches, nous dit dans un passage de son voyage aux Pays-Bas : « Les deux seigneurs de Roggendorf m'ont invité à leur table. J'ai une fois dîné chez eux, et je leur ai dessiné, en grand, leurs armoiries sur un bloc de bois, afin qu'on puisse graver les tailles. »

Les artistes qui taillaient le bois formaient même une corporation à part, comme nous le voyons à Stras-

bourg, dans les pièces d'un procès qu'ils intentèrent, en 1471, à Gunther Zainer et Schlosser. Ils s'appelaient : *Formschneider*, dont on retrouve l'équivalent en flamand : *figuersnidere*.

Le grand nombre de planches qui portent la marque d'Alb. Dürer, de Schaufelein, de Jost Amman et même du petit Bernard, en France, ne permet pas de supposer que ces artistes aient pu suffire à tant de travaux, surtout quand on sait que ces gravures étaient exécutées, non sur buis coupé, bois debout, comme de nos jours, mais sur des blocs en bois de poirier, bois de fil, c'est-à-dire dans le sens longitudinal. En gravant sur buis, bois debout, on obtient une plus grande promptitude d'exécution, que l'on peut estimer de huit à neuf fois supérieure à celle de la gravure sur poirier, et bois de fil (2). Qu'on juge par là de l'énorme somme de travail qu'ont dû coûter certains livres, bibles ou autres, qui contiennent parfois de trois à quatre cents gravures, et l'on devra admettre que l'artiste-compositeur ne pouvait pas tailler ses compositions lui-même, dans la plupart des cas.

Les premières rentrées de lettres en vermillon, qu'on voit dans les livres exécutés en 1470 et 1472 par Guttenberg, Schoeffer et d'autres, donnèrent sans doute l'idée à quelques graveurs allemands d'imiter les dessins faits avec la pierre noire sur papier teinté et re-

(2) Dans les siècles suivants on travailla sur buis, ainsi il est dit dans les « Liggeres, » à l'année 1693-1694 : « Gonzales van Heilen, boeckvercooper, ende copper ende houten plaetsnyder, voor dat hy snyt een nieuw « houte plate in palmen hout van de offerbeldekens, enz. » ce qui veut dire : « Gonzales van Heilen, imprimeur, libraire et graveur en taille-douce et « en bois parce qu'il taille une nouvelle planche en buis des images d'of- « frande, etc. »

haussés de blanc. C'est ce que l'on appelle gravure sur bois en camaïeu, ou clair obscur,

Les plus anciens camaïeux imprimés à l'aide de deux planches sont ceux de Lucas Cranach et de Hans Baldung Green, datés de 1504 et 1509. Les plus anciens camaïeux en Italie, ceux de Ugo da Carpi, ne virent le jour qu'en 1518, mais l'Italie peut revendiquer l'honneur d'avoir perfectionné ce procédé et d'avoir produit un grand nombre de camaïeux remarquables, à trois ou quatre teintes différentes.

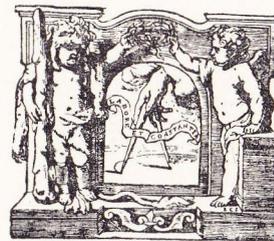
Les camaïeux s'obtiennent au moyen de planches imprimées successivement, et portant chacun une couleur différente.

On comprend que pour obtenir un soulage uniforme, il fallut chercher autre chose que le froton qui avait servi à l'impression des premiers essais de la gravure. La typographie, en créant la presse, allait venir en aide à la xylographie. Chose curieuse, aucun dictionnaire des inventions, aucun ouvrage spécial ne nous renseigne sur l'invention de la première presse typographique, ni sur la première presse à imprimer en taille-douce. Il semble cependant que Guttenberg serait aussi l'inventeur de la première. En 1434, Guttenberg, de retour dans sa ville natale, d'où il avait dû s'exiler, y exerçait divers métiers : la taille des pierres précieuses, le polissage des miroirs, etc. En 1436, il fit avec différents notables strasbourgeois un contrat où il leur promettait, contre une somme stipulée, de leur apprendre un art secret : l'imprimerie. Les essais n'ayant probablement pas été couronnés d'un plein succès, il y eut procès : dans les pièces de ce procès, restées conservées, il est vaguement question de caractères mobiles, mais on y parle positivement d'une presse. Quant à la presse à



BERNARD VAN DE PUTTE.

LES AMUSEMENTS SUR L'ESCAUT PRIS DE GLACE. DEVANT
ANVERS, PENDANT L'HIVER DE L'ANNÉE 1565.



JEAN-CHRISTOPHE JEGHER.

MARQUE TYPOGRAPHIQUE DE CHRISTOPHE PLANTIN.

imprimer en taille-douce, elle doit avoir été créée au lendemain de l'invention de la gravure sur cuivre.

La gravure sur bois se compose de traits en relief qui s'impriment de la même manière que les caractères de l'imprimerie en lettres. La gravure sur cuivre, ou en taille-douce, en est l'inverse. Elle se compose de traits en creux ou incisés.

On remplit ces traits d'une encre spéciale, qu'on essuie d'abord avec quelque morceau de linge usé, ensuite avec la paume de la main ; on chauffe légèrement la plaque et on l'imprime — sur un papier qu'on a mis tremper au préalable — en la faisant passer entre deux rouleaux qui lui font subir une forte pression. Ces rouleaux dans les presses anciennes étaient faits de bois de gaïac (pokhout). N'oublions pas de dire que sur la plaque sont étendues, au moment de l'impression, outre la maculature, ce qu'on appelle les « langes, » c'est-à-dire des pièces d'étoffe douce, ordinairement de molleton.

On attribue l'invention de la gravure sur cuivre à un orfèvre florentin, nommé Masso Finiguerra (1426-1464), vers 1460. Pour conserver quelques figures qu'il avait gravées sur un plateau d'argent, il imagina, dit-on, d'enduire son travail de noir de fumée délayé avec de l'huile, et de presser un papier humide sur son plateau. L'opération réussit, et la gravure sur cuivre, qui donna naissance aux estampes et devait détrôner la xylographie, fut dès lors inventée. Les Allemands revendiquent cette invention, mais voici ce qui semblerait leur donner tort. Finiguerra communiqua son invention à Baccio Baldini, orfèvre de sa connaissance. Celui-ci se mit à graver à son tour d'après des dessins de Sandro Botticelli : *les Prophètes et les Sybilles* (vers 1460). Aus-

sitôt les Allemands copièrent ces figures, mais d'une façon si imparfaite, qu'il y a toute apparence que la gravure en taille-douce est d'origine italienne.

La gravure à l'eau-forte fut inventée environ un siècle après la gravure au burin. On regarde assez généralement Albert Dürer comme l'auteur de cette invention. Voici en quoi elle consiste. Une plaque de cuivre étant bien polie, dégraissée et chauffée, est enduite d'un vernis spécial (composé de cire vierge, d'asphalte, de poix de bourgogne et de poix noire) qu'on noircit ensuite à l'aide d'une torche résineuse, pour que les lignes qu'on y trace à l'aide d'une pointe d'acier, et qui mettent le cuivre à nu, soient plus apparentes. Quand la plaque est gravée, on la fait mordre, c'est-à-dire qu'après avoir établi un rebord de cire molle d'environ trois centimètres de hauteur autour de la plaque, on y verse de l'acide nitrique étendu d'au moins un tiers d'eau. On essaie à l'aide de la pointe, pour se rendre compte de la profondeur des lignes, et l'on couvre (avec de l'asphalte) celles qu'on ne désire plus faire mordre. Les noirs les plus profonds obtenus on enlève le vernis avec un linge imbibé de térébenthine. L'impression est la même que pour la gravure au burin.

On appelle pointe-sèche des lignes que le graveur obtient en grattant plus ou moins profondément le cuivre à l'aide de la pointe. Ce procédé laisse de la bavure, qui doit être enlevée soigneusement, à l'aide du grattoir, avant de commencer l'impression. La pointe-sèche sert à donner des demi-teintes, et des tons, ou des détails d'une finesse extrême, dans les parties claires. Rembrandt s'en est parfois servi, et le premier à ce qu'il paraît. Dans les mains d'un bon imprimeur une gravure à l'eau-forte peut subir un tirage d'au moins deux cents

exemplaires avant de montrer de l'usure, et la pointe sèche même résiste fort longtemps.

La gravure en manière noire ou mezzotinto fut inventée, non à Bruxelles, en 1643, par un prince palatin nommé Robert, comme nous le disent la plupart des auteurs, mais dans le grand-duché de Hesse, par le lieutenant-colonel von Siegen, en 1629. Les Anglais prétendent qu'elle a été inventée par Christophe Wrenn, vers la même époque. La vérité est que le prince Robert, dont on connaît plusieurs pièces exécutées en manière noire, apprit cet art du lieutenant-colonel von Siegen et le porta en Angleterre.

Voici en quoi consiste ce procédé. La planche de cuivre est rendue rugueuse au moyen du berceau, et la surface ainsi obtenue, qui donnerait à l'impression une feuille d'un noir intense, est remplie de vernis à imprimer. Après avoir transporté le dessin à exécuter sur cette surface, on se met à gratter et à polir, à l'aide du grattoir et du brunissoir, les parties qui doivent être plus claires, procédant ainsi du noir des grandes ombres vers les parties les plus lumineuses, qui sont grattées à fond et soigneusement polies. De grands artistes de diverses nationalités se sont essayés dans la manière noire, mais les Anglais surtout y ont excellé.

L'aqua-tinta est une sorte de gravure au pinceau, ayant de l'analogie avec la gravure en manière noire. Elle imite les dessins lavés, et les tonalités différentes sont obtenues à l'aide d'acide étendu sur la planche (au pinceau), mais certaines parties y sont travaillées au berceau, et certains contours à l'eau-forte. On doit ce procédé à Stappart, qui publia à Paris, en 1773, une brochure intitulée : *L'Art de graver au pinceau*.

La gravure en lavis est un autre genre de gravure,

participant de la manière noire et de l'aqua-tinta. Elle fut inventée, en 1762, par Charpentier.

La gravure à l'imitation du crayon, comme son nom l'indique, imite le velouté du crayon ou de la sanguine. Deux concurrents se disputent son invention : François, un Français, et Des Marteaux, un Liégeois. François en est le véritable inventeur, mais Des Marteaux l'a beaucoup perfectionnée.

La gravure en couleurs à l'imitation de la peinture est due à Jacques-Christophe Le Blon, élève de Carlo Maratti. Sa méthode consistait à imprimer une estampe avec trois planches chargées de couleurs qu'il appelait primitives, savoir : le jaune, le rouge et le bleu. On doit placer l'époque de cette invention entre 1720 et 1730.





ÉCOLE FLAMANDE (?)

LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS ENTOURÉS DE SAINTE
CATHÉRINE, DE SAINTE BARBE, DE SAINTE DOROTHÉE
ET DE SAINTE MARGUERITE (1418).

BENJAMIN LINNIG

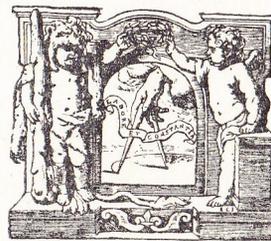
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COLLECTION-
NEURS D'EX-LIBRIS ET DE RELIURES HISTORIQUES, A PARIS.

LA GRAVURE EN BELGIQUE

ou

NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR LES GRAVEURS ANVERSOIS,
BRUXELLOIS ET AUTRES, DEPUIS LES ORIGINES DE LA GRA-
VURE JUSQU'À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

OUVRAGE ORNÉ DE PLUSIEURS REPRODUCTIONS DE GRAVURES
HORS TEXTE



ANVERS

JANSENS FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, RUE CARNOT, 147

MCMXI